



Flash Arguillon



Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise - Syndicat d'apiculture de l'Isère
N° 302 - Mai 23 - 29ème année

Édito

DIVISEZ VOS COLONIES

Le printemps est bien installé et les colonies se portent plutôt bien. Les essaims naturels sont nombreux et pas toujours faciles à récupérer.

Un grand nombre d'essaims vient d'être livré. Ils vont permettre de débiter une activité apicole mais aussi malheureusement et trop souvent de compenser les pertes hivernales.

Etre apiculteur c'est aussi être éleveur d'abeilles, alors en ce mois de mai, élevez de nouvelles colonies :

Faites des divisions.

"Reine de mai, vache à lait", les reines fécondées en mai sont excellentes.

Outre le fait que pratiquer des divisions de colonies contribue à la lutte contre le varroa, elles vous permettront de renouveler votre cheptel (petit ou plus important), de couvrir vos pertes hivernales et ainsi d'être auto-suffisant.

N'hésitez pas à demander conseil auprès des bénévoles de l'Abeille Dauphinoise.

En vous souhaitant une bonne saison apicole.



Le coin du débutant

Réchauffement climatique ...et saints de glace du 11 au 13 mai. Cette croyance ancestrale n'est pas négligée par les météorologues, le risque de gel est réel.

En plaine vous pouvez alléger les protections hiver en retirant les tiroirs mais conservez encore quelques jours les protections du haut de la ruche.

Les essaimages ont déjà commencé dans les coins les plus chauds, soyez prêts avec le matériel : ruchettes et cadres cirés. Rappel succinct des obligations : l'essaim qui part de vos ruches reste votre propriété où qu'il aille si vous le suivez. S'il se pose chez un voisin, il faut son autorisation pour aller le récupérer et surtout rester prudent pour ne pas tenter une récupération à risque (toit ou cheminée)

La tentation est grande de mettre les hausses mais c'est plus de volume à chauffer. Si vous ne pouvez visiter vos ruches fréquemment mettez la hausse avec 1 feuille ou 2 de papier journal, elles pourront décider du moment où elles voudront y aller.

Il y a des situations où la récupération de l'essaim est simple : - Essaim agrippé à une branche : après avoir placé la ruchette sous l'essaim, il suffit de donner un coup brusque sur la branche ; - Essaim au sol : l'essaim est poussé vers la ruchette en utilisant l'enfumoir. L'essaim n'ayant pas la mémoire de l'emplacement original de la ruche, la ruchette peut être placée immédiatement à l'endroit souhaité. Dans le cas où vous vous déplacez à l'appel d'un propriétaire pour récupérer un essaim, vous devenez propriétaire de l'essaim au moment où celui-ci est installé dans la ruchette/ruche. Vous n'êtes pas responsable des dégâts que vous pourriez faire pour récupérer l'essaim dès lors que ceux-ci ne sont pas disproportionnés (couper un arbre alors que couper une branche suffirait largement). Pour éviter tout malentendu, signalez-le bien à la personne qui vous a téléphoné et qui est, de fait, le propriétaire de l'essaim. Vous n'avez pas à lui payer l'essaim car en le récupérant vous le dégagez de sa responsabilité et vous lui rendez service !

Dans tous les cas nourrissez l'essaim avec du sirop pendant 2 ou 3 jours pour le relancer et la floraison abondante grâce à la pluie et aux journées chaudes fera le reste.

..... BÉNÉVOLES DISPONIBLES.....

Si vous avez quelques mercredis après midis ou samedis matins disponibles, vous pouvez venir nous donner un coup de main :

- à la Coop pour de la vente, du rangement, du nettoyage, du bricolage...
- ou sur le rucher école de Vizille ou de Poisat en tant qu'assistant formateur, certains samedis de la formation Initiation,

Passez nous voir à Poisat, nous en discuterons ou envoyez-nous un mail.

Zone de Champ Fila
22, place Bernard Palissy - 38320 POISAT
Téléphone : 04.76.25.07.09
E-Mail : abeille.dauphinoise@gmail.com
Site : www.abeille-dauphinoise.fr

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise
- Syndicat d'apiculture de l'Isère - et de la S.C.A.P.I.A.D
vous accueillent toute l'année
les mercredis de 14h à 19h et les samedis de 9h à 12h

BIDON de SIROP 5L ou 10L de la Coop

Rappel : Les bidons doivent être **rapportés propres** extérieurement et vidés au maximum.

Attention : Ne pas utiliser d'eau ou de détergent à l'intérieur du bidon.

Retrouvez-nous sur les différents stands

- À Domène, le 7 mai pour la Foire aux Fleurs,
- À St Martin de la Cluze, le 8 mai pour la Fête du Village,
- À Tencin, les 4-5 juin, aux Rendez-Vous aux Jardins,
- À Corenc, le 12 juin pour une Rencontre sur le miel et les abeilles.

Livre du mois : À la santé des abeilles (phytothérapie) de Joseph Hémmérlé

C'est une chose de posséder des ruches, c'en est une autre de maintenir des abeilles saines, voire de restaurer la santé d'une colonie malade. Cependant, ce défi est le quotidien de l'apiculteur. A cet égard, ce livre est un véritable outil multifonctionnel, un genre de couteau suisse, au même titre que le lève-cadre. Il s'adresse à toute personne qui élève des abeilles. Cet ouvrage, richement illustré, raconte comment l'abeille contracte, transmet et combat les principales maladies infectieuses.

Il dissèque les processus pathogènes, guide l'apiculteur dans ses diagnostics et, surtout, éclaire l'homme de terrain sur des procédés préventifs et thérapeutiques envisageables. Joseph Hémmérlé décline tous les leviers de soin, sans tabous : il est question de vaccination, respiration, hydratation, sel, argile, sucre, nourrissage, phytothérapie, homéopathie et désinfection. Les informations fournies arment le soigneur d'abeilles en moyens prophylactiques et curatifs. Ce recueil n'est pas un manuel que l'on range dans sa bibliothèque ; c'est un vade-mecum qui livre toutes sortes de renseignements directement applicables au rucher pour prévenir ou corriger les troubles apiaires.

En tant que moniteur apicole, Joseph Hémmérlé dispense des cours sur les maladies des abeilles, donne des conférences sur les pollinisateurs et la pollinisation à l'échelle internationale, et publie régulièrement des articles dans plusieurs revues spécialisées. Il est aussi un apiculteur de terrain et a été vice-président d'un Groupement de défense sanitaire des abeilles.

Cours pratique
INITIATION
sur un rucher
école :



FAUSSES TEIGNES : Quésako?

Les fausses teignes sont en fait des papillons de nuit. 9 espèces sont connues à ce jour en France et 2 sont parasites des ruches en France : **la grande teigne des ruches** et **la petite teigne des ruches**, deux espèces qui sont regroupées sous le dénomination commune de **Fausse teigne des ruches**.

L'adulte volant (l'imago) de la grande teigne des ruches vit entre 7 et 30 jours selon les conditions climatiques. Quant aux femelles, elles vivent près de deux fois plus que les mâles. Pour la petite teigne, on est entre 7 et 23 jours. Les adultes sont principalement actifs entre 18h et minuit. Les femelles pondent des petits tas d'oeufs (entre 50 et 150) dans de petites crevasses à l'intérieur de la ruche. La ponte peut durer plusieurs jours : les femelles ressortent de la ruche le matin pour se réfugier dans la végétation et reviennent dans la ruche à la nuit tombée. Après éclosion (incubation entre 3 et 10 jours), les larves vont dans les cellules d'abeilles où elles commencent à se nourrir de cire, du miel, du pollen et du couvain. Les vieux cadres de cire et le pollen d'abeilles favorisent la croissance des chenilles. Les chenilles ont 8 à 10 stades avant d'entrer en nymphose : elles construisent des abris de soie afin de se protéger des prédateurs. Le stade larvaire dure entre 22 jours et 6 mois puis la nymphose entre 1 à 9 semaines. La fausse teigne peut donner de 4 à 6 générations par an.

Les fausses teignes constituent des proies pour plusieurs espèces de chauves-souris et sont la cible d'hyménoptères parasites, principalement des guêpes parasites qui vont pondre dans les chenilles qui vont devenir le garde-manger des larves de ces guêpes.



Au final, que retenir ? L'arrivée des fausses teignes dans une ruche affaiblie va provoquer la chute de la colonie. Leur rôle est de participer à l'élimination des colonies faibles en réalisant un nettoyage complet des éléments

construits par la colonie. Ainsi un trou d'arbre dans lequel logeait une vieille colonie va se retrouver nettoyer pour en recevoir une nouvelle. Toutes ruches abandonnées ou malades peuvent ainsi être recolonisées par une nouvelle colonie. En attendant, ces fausses teignes sont cependant redoutées des apiculteurs, notamment lorsqu'il s'agit de conserver des cadres batis !

(résumé d'un article de la revue "abeilles en liberté")

PIÈGE à Frelons Asiatiques

Actuellement nous n'avons plus de piège Vétopharma aussi nous vous conseillons de fabriquer le vôtre :

- soit en prenant 2 bouteilles plastiques (voir le modèle sur le site),
- soit en utilisant les 2 cônes plastiques vendus à la Coop (voir le modèle sur le site).

Toutes les infos ici :

<http://abeille-dauphinoise.fr/page/le-frelon-asiatique>